



PROCES VERBAL
N°15/CNCMP/2016
DU 06/04

L'an deux mille seize et le mercredi SIX AVRIL à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président par interim, Monsieur Mohamed Abdellahi Ould Zeine,

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

Etait absent :

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

1°-Examen du plan de passation des marchés publics de la cour suprême pour l'année 2016, *réf lettre n°154/CPMP/Ssou*v reçue le 23 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

2°-Examen du DAO relatif au recrutement d'un opérateur de paiements des transferts monétaires au profit des ménages vulnérables, *réf lettre n°146/CPMP/Ssou*v reçue le 28 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

3°-Examen de deux projets d'avenants aux marchés relatifs à la réalisation de postes de santé au Brakna et Hodh Echargui, *réf lettre n°146/CPMP/Ssou*v reçue le 28 mars 2016.

M. Had

Ok

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets d'avenants à passer sans incidence financière.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

4°-Examen du projet de marché relatif à l'étude de quatre (04) grands barrages en Adrar et Tagant, *réf lettre n°130/CPMP/Sr* reçue le 30 mars 2016.

Décision

Ce point est reporté pour :

- fournir le crédit d'impôt corrigé par la commission fiscale ;*
- fournir la non objection du bailleur de fonds;*
- fournir le procès-verbal de négociation et ;*
- Justifier la différence entre le montant du marché et celui de l'attribution.*

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/DPEF

5°-Examen du complément d'informations demandant la non objection sur le projet de marché relatif à l'acquisition et l'installation des équipements destinés à la résidence des garçons du campus, *réf lettre n°027/CPMP/DPEF* reçue le 04 avril 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement SGMCA/AUPINY Fourniture Co LTD pour un montant de 260.127.773 Um HT avec un crédit d'impôt de 95.482.500 UM et un délai de livraison de trois (03) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

6°-Examen du plan de passation des marchés publics de la CNAM pour l'année 2016, *réf lettre n°0132/CPMP/Ss* reçue le 30 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2016.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

7°-Examen du projet de marché relatif à la fourniture de 50.000 bouteilles de gaz butane pour le compte de la SOMAGAZ ; *réf lettre n°075/CMSSBIE* reçue le 30 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec MAURIA UDYOG LIMITED pour un montant de 703.720 Euros TTC et un délai de livraison de deux (02) mois.

8°/-Examen de la demande de propositions relative à une assistance technique pour la gestion de l'abandon du champ pétrolier de Chinguetti ; réf lettre n°074/CMSSBIE reçue le 30 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ladite demande de propositions sous réserve de prendre en considération les observations en annexe.

9°/-Examen de la décision de la CPMSSBIE d'annuler l'appel d'offres relatif à la construction de 240 latrines institutionnelles ; réf lettre n°072/CMSSBIE reçue le 30 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMSSBIE d'annuler ledit appel d'offres.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

10°/-Examen de trois (03) rapports d'évaluation des offres techniques relatives aux lots n°2 et 3 et 4 du projet de développement des systèmes électriques de la zone Est, réf lettre n°0470/CPMP/SOMELEC reçue le 01 avril 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits rapports d'évaluation des offres techniques sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

11°/-Examen de l'avis à manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un consultant pour la mission de coordination, de contrôle de la supervision des travaux du projet de construction d'une centrale éolienne de 100 MW à Boulenuar, réf lettre n°0470/CPMP/SOMELEC reçue le 05 avril 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêt sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTERS DES INFRASTRUCTURES

12°/-Examen du projet d'avenant n°2 au marché relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction la route Atar-Tidjikja, portant prolongation du délai contractuel (lot n°4), réf lettre n°71/CPMP/SI reçue le 28 mars 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec le groupement SCET-TUNISIE pour un montant de 98.310.600 UM HT avec un délai supplémentaire des travaux de huit (08) mois et un crédit d'impôt de 12.844.608 UM sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

MOHAMED ABDELLAHI ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

- Brahim Ould Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa mint Kassim
- Maalouma mint Dahi

(Handwritten signatures in blue ink corresponding to the list members)

